

Les Iles britanniques ont envoyé dans notre pays une population nombreuse qui a inculqué à notre pensée et à notre culture les grands principes du caractère propre à la nation britannique. Ses idéaux de liberté sont devenus nos idéaux de liberté, son amour de la liberté notre amour de la liberté et son esprit de tolérance notre esprit de tolérance, et par cela même qui constituera un jour une fraternité universelle, sa cause a toujours été notre cause, dans les années de paix comme dans les années de guerre, véritable phare d'espérance et symbole de survivance aux heures les plus sombres de l'humanité. Nul être vivant n'oubliera jamais ces jours où le Commonwealth était seul à lutter, alors que ses armées contenaient les hordes qui avaient enveloppé tout un continent dans l'esclavage et la torture. Personne n'oubliera jamais le courage de notre population, naturellement animée des sentiments les plus bienveillants, mais qui, lorsque le fléau de la guerre s'est abattu sur l'Europe entière, a résisté avec un courage sans précédent dans l'histoire du monde.

Nous et le reste du monde devons à cette population une dette que nous ne pourrions peut-être jamais acquitter. Mais notre admiration et notre gratitude nous poussent à faire tout en notre pouvoir pour lui venir en aide, alors qu'elle se relève de l'affreux conflit. Il sied donc que le Canada, au double titre de membre du Commonwealth et d'allié, soit disposé à approuver et à sanctionner, par un vote unanime à la Chambre des communes, le prêt récemment arrêté en vue de venir en aide au rétablissement d'après-guerre du Royaume-Uni. Je sais que j'exprime les sentiments de tous les Canadiens, de toutes les croyances et de toutes les races, lorsque je dis que ce témoignage d'admiration et de reconnaissance, c'est d'un consentement unanime que nous l'accordons.

Les principaux facteurs dont il faut tenir compte en accordant ce prêt sont simples, même s'ils comportent une solution difficile. Le premier facteur, c'est que le rétablissement de la Grande-Bretagne comme centre commercial solvable dans le monde d'après-guerre ne saurait s'effectuer trop rapidement. Le Canadien qui a observé la Grande-Bretagne pendant les années de guerre se rappellera qu'elle a placé toute son industrie sur un pied de guerre dès le début des hostilités. Plusieurs mois encore s'écouleront avant que son industrie puisse reprendre librement la production du temps de paix et ainsi augmenter ses exportations de façon à pouvoir acquitter la lourde dette qu'elle a contractée pendant ce long conflit. Les Canadiens d'un océan à l'autre, de l'Atlantique au Pacifique, doivent comprendre, quelle que soit leur race ou leur croyance, que nous avons des obliga-

tions envers la Grande-Bretagne et que, au cours de la guerre, l'attitude courageuse de ce pays lui a fait perdre une grande partie de ses devises étrangères, car il lui a fallu les liquider pour acheter les approvisionnements de guerre dont il avait grandement besoin. Les Canadiens doivent se rappeler que la Grande-Bretagne disposait autrefois de devises étrangères en plusieurs pays à cause des crédits qu'elle avait accumulés pendant des siècles en y exportant son excédent de production. Aujourd'hui cette grande nation ne peut aussi facilement qu'autrefois se procurer des marchandises à l'étranger, et c'est pourquoi le Canada lui vient en aide en lui accordant un crédit de \$1,250,000,000.

Monsieur l'Orateur, je suis convaincu que tous les membres de cette Chambre des communes, qu'il s'agisse de Canadiens d'origine anglaise, d'origine française, ou de Canadiens d'origine étrangère qui ont été choisis par le peuple du Canada pour le représenter à la Chambre des communes, approuveront à l'unanimité l'attitude qu'a prise le Gouvernement en consentant ce prêt à cette ancienne nation créditrice. Le Canada y trouvera son avantage, au cours des années à venir, par une augmentation de ses exportations et l'extension de ses marchés. De plus, nous démontrerons ainsi au monde que nous approuvons les quatre libertés, comme je le disais au début de mon discours, et nous donnerons ainsi un des gages les plus aptes à assurer le bonheur et la prospérité de l'humanité, c'est-à-dire des échanges commerciaux plus libres entre les nations composées d'hommes de bonne volonté.

Avec espoir et avec une confiance grandissante, nous verrons le peuple anglais s'attaquer aux problèmes du rétablissement comme il a fait face aux problèmes de la guerre. Puisse le succès couronner ses efforts.

Nous saluons avec joie le retour de la paix et de la liberté et nous envisagerons maintenant les problèmes qui se posent au pays et que nous sommes appelés ici à étudier. La conférence du Dominion et des provinces qui aura lieu le mois prochain sera un des événements les plus importants des prochains mois. Lorsqu'on aura réglé les problèmes dont cette conférence sera saisie et délimité les fonctions du Dominion et des provinces aux fins d'appliquer de façon ordonnée et efficace les mesures qui permettront au pays de franchir la période de reconstruction, nous pourrions être assurés d'être nous-mêmes en voie de réparer les ravages de la guerre, qui pendant plus de cinq ans ont bouleversé le régime économique et la vie de nos gens. Je suis d'avis que, de concert avec la population canadienne, nous devrions faire face à nos problèmes avec le calme et la ferme assurance dont nous avons fait